

Le diagnostic des chefs d'entreprise

Avec le Medef et la CPME, la CCI a invité cette semaine des chefs d'entreprise à prendre part au « grand débat national » à Strasbourg, Mulhouse et Colmar. Ambiance lundi soir à la CCI Alsace Eurométropole.

« **SI ON GÉRAIT** nos entreprises comme eux gèrent l'Etat, on serait tous en faillite. » Prononcée par une cheffe d'entreprise à l'une des six tables rondes organisées lundi soir à la CCI Alsace Eurométropole dans le cadre du « grand débat national », la considération donne le coup d'envoi aux prises de paroles. Autour de la table, sept chefs d'entreprise – des TPE pour la plupart – dans les secteurs de l'aide à la personne, le transport, le conseil, le bâtiment, l'édition ou le bien-être. Leur mission : débattre « en autogestion » pour faire émerger deux propositions sur la thématique de la fiscalité et la dépense publique.

Dans d'autres salles, on parle de transition écologique ou d'organisation de l'Etat. Ici, on dénonce le « matraquage », le « manque de bienveillance de l'administration » ou la « mauvaise lisibilité du droit fiscal ».

« **S'il y avait un ou deux gilets jaunes autour de la table, ça partirait en vrille** »

Tous s'entendent sur les difficultés et l'image faussée du chef d'entreprise qui n'est « pas forcément un patron du Cac 40 », insistent-ils, et peinent parfois à se verser un salaire. Reste que « s'il y avait un ou deux gilets jaunes autour de la table, ça partirait en vrille », note un courtier en assurances, rappelant à quel point le sujet est politique. Et clivant.

De cette petite heure de discussions naîtront deux propositions : exonérer les entreprises de moins de dix salariés d'impôt sur les sociétés jusqu'à 60 000 euros de

bénéfice et instaurer un « Conseil des sages », apolitique, chargé de faire le lien entre administration et entreprises en assurant la continuité de l'action publique sur le temps long.

Baisse et simplification de l'impôt, mise en application du rapport de la Cour des comptes, facilitation de l'accès des petites entreprises aux marchés publics ou encore suppression du Conseil économique et social et réforme du statut des enseignants : la cinquantaine de chefs d'entreprise présents (contre une centaine d'inscrits) lundi soir ont joué le jeu du « grand débat » et transmis au gouvernement leurs propositions.

« **Tous d'accord sur l'instabilité fiscale** »

Pour Jean-Luc Heimburger, le président de la CCI, c'était là l'occasion de « s'exprimer non pas sur ce qui ne va pas mais sur ce que l'on peut faire pour que ça aille mieux ».



L'une des six tables rondes organisées lundi soir à la CCI dans le cadre du « grand débat ». PHOTO DNA - MARC ROLLMANN

A commencer, estime-t-il, par une simplification administrative. Suggestion qu'Olivier Klotz, président du Medef Alsace, complète par « le serpent de mer de la baisse des charges ».

« Nous sommes tous d'accord sur l'instabilité fiscale », a conclu Philippe Llerena, président de la Confédération des petites et moyennes entreprises du Bas-Rhin, dé-

nonçant, lui, un phénomène de « harcèlement administratif ».

Tous s'interrogent désormais sur le traitement et la prise en compte de leurs propositions. Mais la soirée de lundi a manifestement eu le mérite de leur permettre de partager, entre pairs, des sujets de mécontentement voire d'exaspération. ■

H.D.